

4.2 Objectifs du projet

- ✓ Poursuite de l'entretien des parcelles, après l'arrêt de leur exploitation agricole -
- ✓ Valorisation de l'entretien par la production de bois de peuplier* de qualité, demandé pour des entreprises locales.
(et/ou autre essence adaptée, selon terrains)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- ✓ Préparation du sol (décombrage localisé ou en plein)
- ✓ Plantation de 200 peupliers / Ha (7x7 m d'espacement) en parties basses des parcelles / éventuellement en partie haute
- ✓ Plantation de 1250 plants / Ha (4x2 m d'espacement) dans les zones non favorables au peuplier - Dans ces zones, essences à préciser = Robinier, Chêne Rouge, etc.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

✓ Après la plantation :

- Pour les peupliers:
 - Entretien du sol par disque superficiel chaque printemps
 - Elagages progressifs jusqu'à +/- 7 m, en plusieurs fois
 - Coûte envisagée vers +/- 15 ans, selon terrains
- Pour les autres essences, le cas échéant:
 - Entretien du sol (idem Peuplier)
 - Elagages et éclaircissages (à partir de 12/15 ans)
 - Coûte envisagée vers +/- 25 ans (Robinier) ou +/- 50 ans (Chênes Rouges)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surfaces à Boiseler	1) +/- 2,25 Ha 2) +/- 2,40 Ha
Total	+/- 4,65 Ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Sauveterre-de-
Guyenne (33540),
Lieu-dit Bambouan,
Rif. Ca d'astibarre:
1) ZW 101
2) ZW 106 (ex. 42)b;
108 (ex. 43)b;
46 b

Coordonnées géographiques¹

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38°; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

(1) 0° 02' 32" O / 44° 41' 47" N
(2) 0° 02' 31" O / 44° 41' 26" N

Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Bordure Nord de la parcelle ZW doit être incluse dans le site Natura 2000 FR7200692 "Réserve Hydrographique du Drapt".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milleu naturel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêt de la culture signifie la très forte diminution, voire l'arrêt des intrants (engrais, désherbant), la qualité du sol et de l'eau, la biodiversité, et en conséquent favorisées.
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le Dach, concernant l'habitat d'intérêt communautaire n'est signalé pour l'emprise du projet des espèces susceptibles d'être présentes (selon Dach) : Cordonnier à corps fin, l'ortie, moutarde amère. Si la plantation serait faite à distance de celle-ci, la régénération étant conservée, la plantation n'entraînerait un rejet ou perturbation sur la parcelle et alentours. Le projet n'est donc pas susceptible d'impact négatif sur 6/11 un habitat ou une espèce à enjeu pour ce site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espace agricole (voulue par le propriétaire) au profit d'un nouvel espace forestier -
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plantation de jardins et autres ensembles n'entraîne pas de risque sanitaire pour le filet, la faune et les résidants - → Prévention par des ensembles adaptées et variées.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Trafic inférieur sur égal à celui engendré par les cultures, avec des engins (tracteurs) du même type -
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, le rôle des forêts dans la captation du CO ₂ est reconnu.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

✓ Recommandation - le cas échéant - des éventuelles protections individuelles contre les dégâts d'animaux, après la période d'installation des arbres.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimatez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

✓ Le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale, car :
- il est conforme aux normes d'entretien actuelles pour les boisements, dans une optique de production et de respect de l'environnement ;
- il succéderait à des cultures et, à ce titre, impliquerait une amélioration de la biodiversité, et de la qualité des sols et de l'eau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Néant.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Sainte-Croix-de-Gagnan

le 17 décembre 2019

Signature

A handwritten signature consisting of a stylized 'X' or a similar mark.

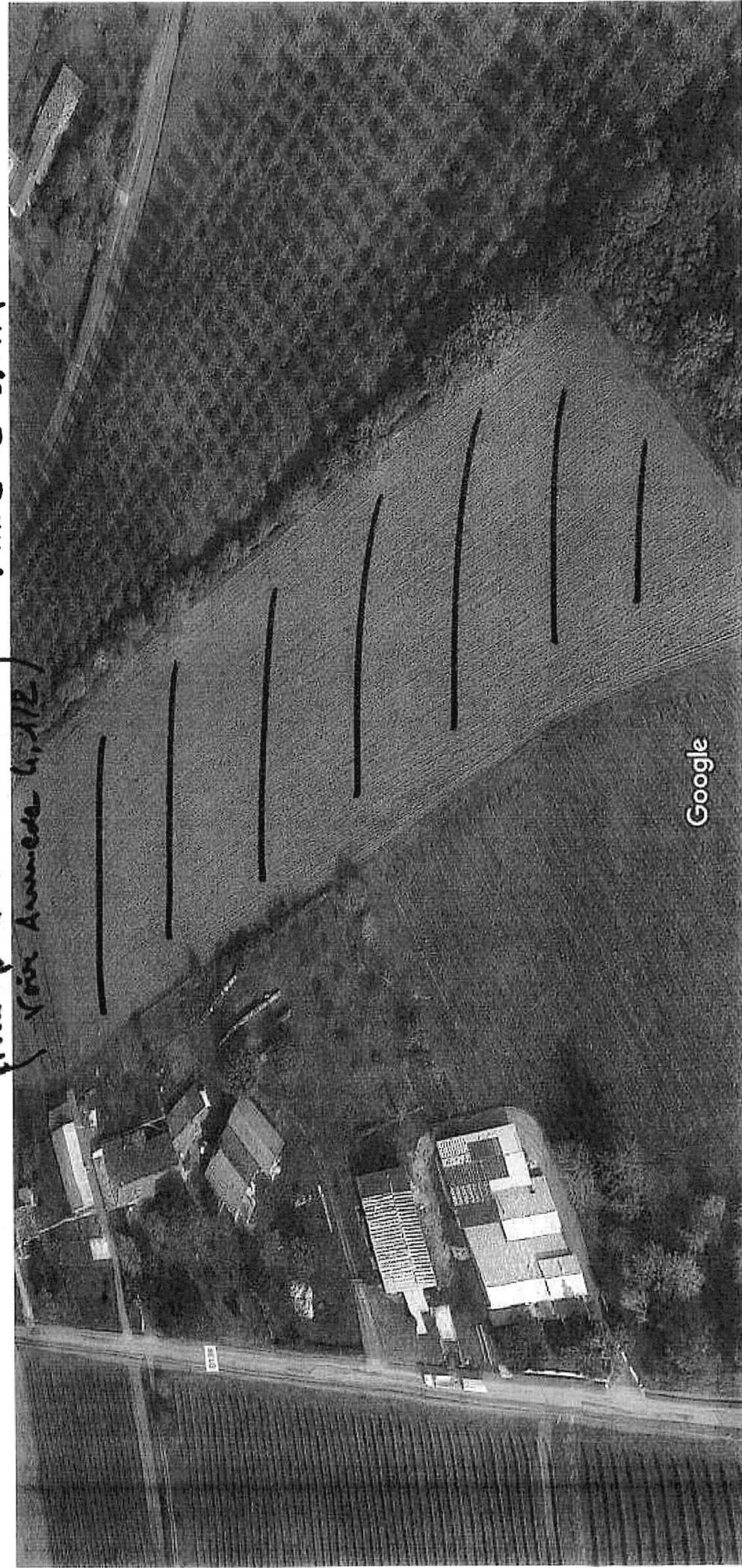
ANSWER 2

Information sur...



RGGF93 : 4598871, 6405659 WGS84 : 44°42'30.8"N, 00°01'56.4"W (44.7086, -0.0323) Surface : 4.57 ha

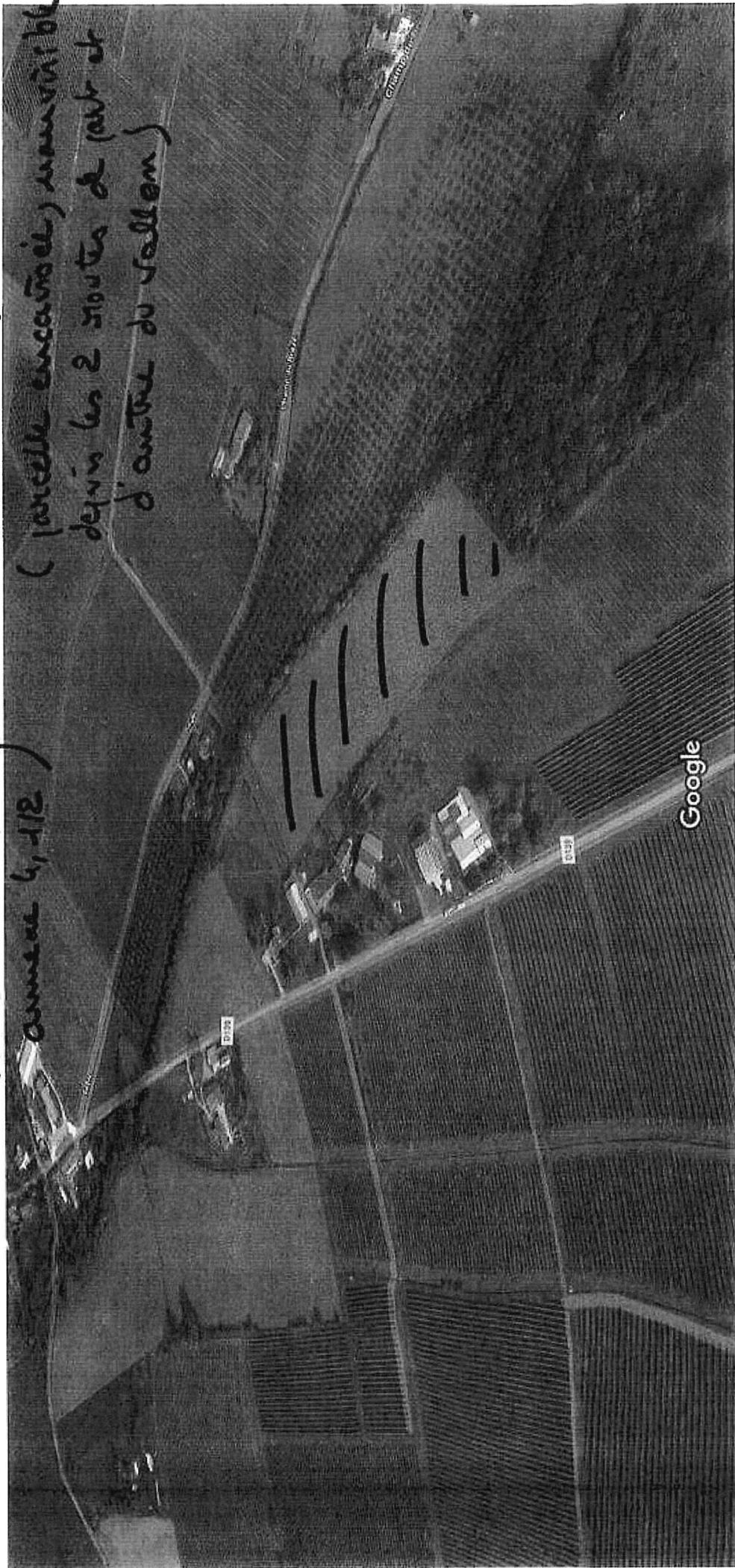
Point pris de vue :
(Prix Assurance RP2)



Images ©2019 Google, Données cartographiques ©2019

20 m

ANNEXE 3, 2/4 (Prise de vue : voir)



Google Maps Sauveterre-de-Guyenne (voir point de phare de suite :)
Annexe 3, 2/2

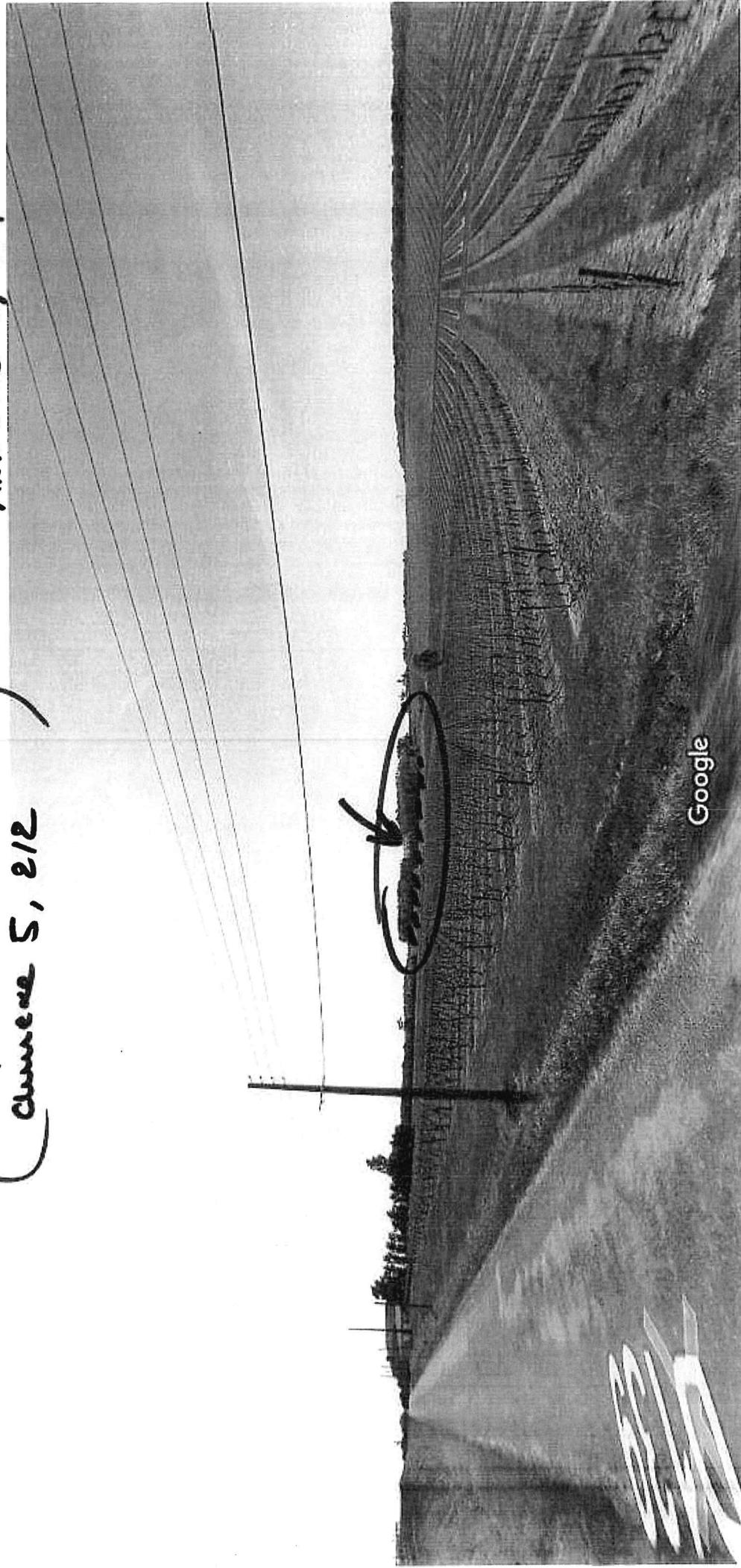
Annexe 3, 3/4



Images ©2019 Google, Données cartographiques ©2019

20 m

(Via point de pique cloué :
Chambre 5, 2/2)



Date de l'image : avr. 2011 © 2019 Google

Sauveterre-de-Guyenne, Nouvelle-Aquitaine

Google

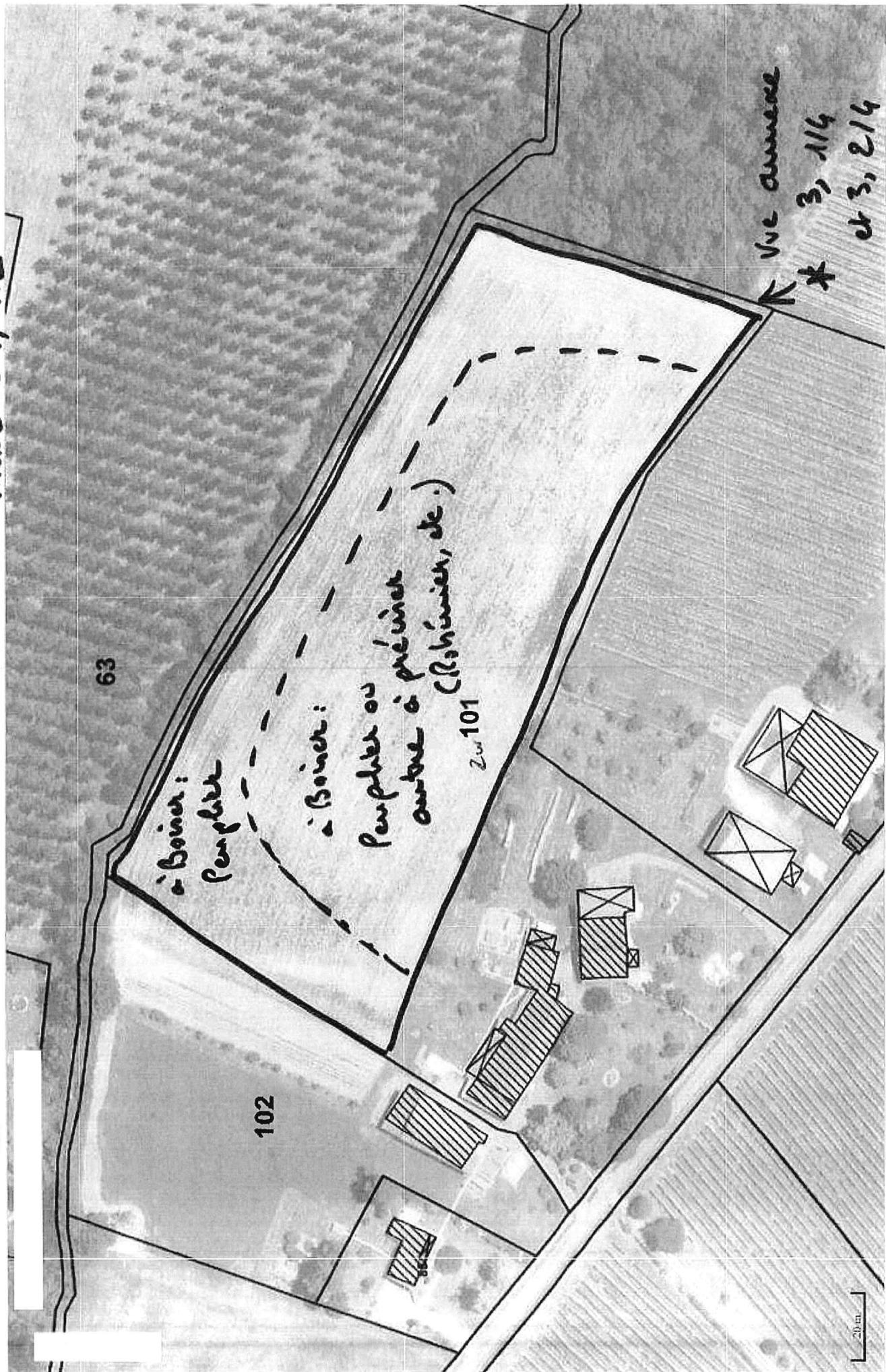
Street View



Information sur...

Désélectionner un contour

ANNEXE 4, 1/2



• Désélectionner un contour

Information sur...

Annexe 4, 8/2

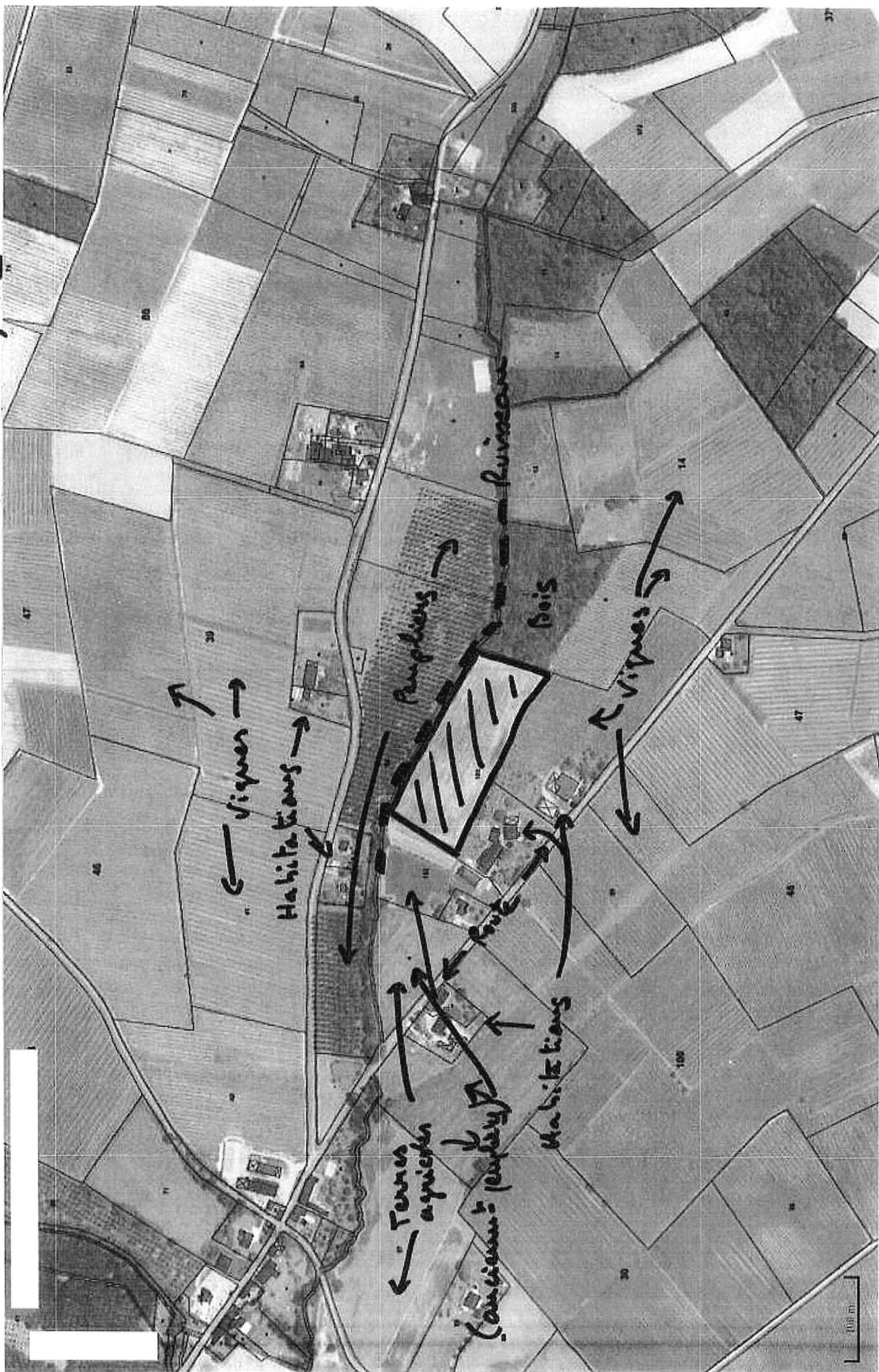


ANNEXE S, A12

Information sur...

Désélectionner un contour

Sur la carte



Annexe 5, 2/2

Information sur...

Désélectionner un contour

Supprimer

Éditer

Échelle

Élévation

Élévation

Élévation

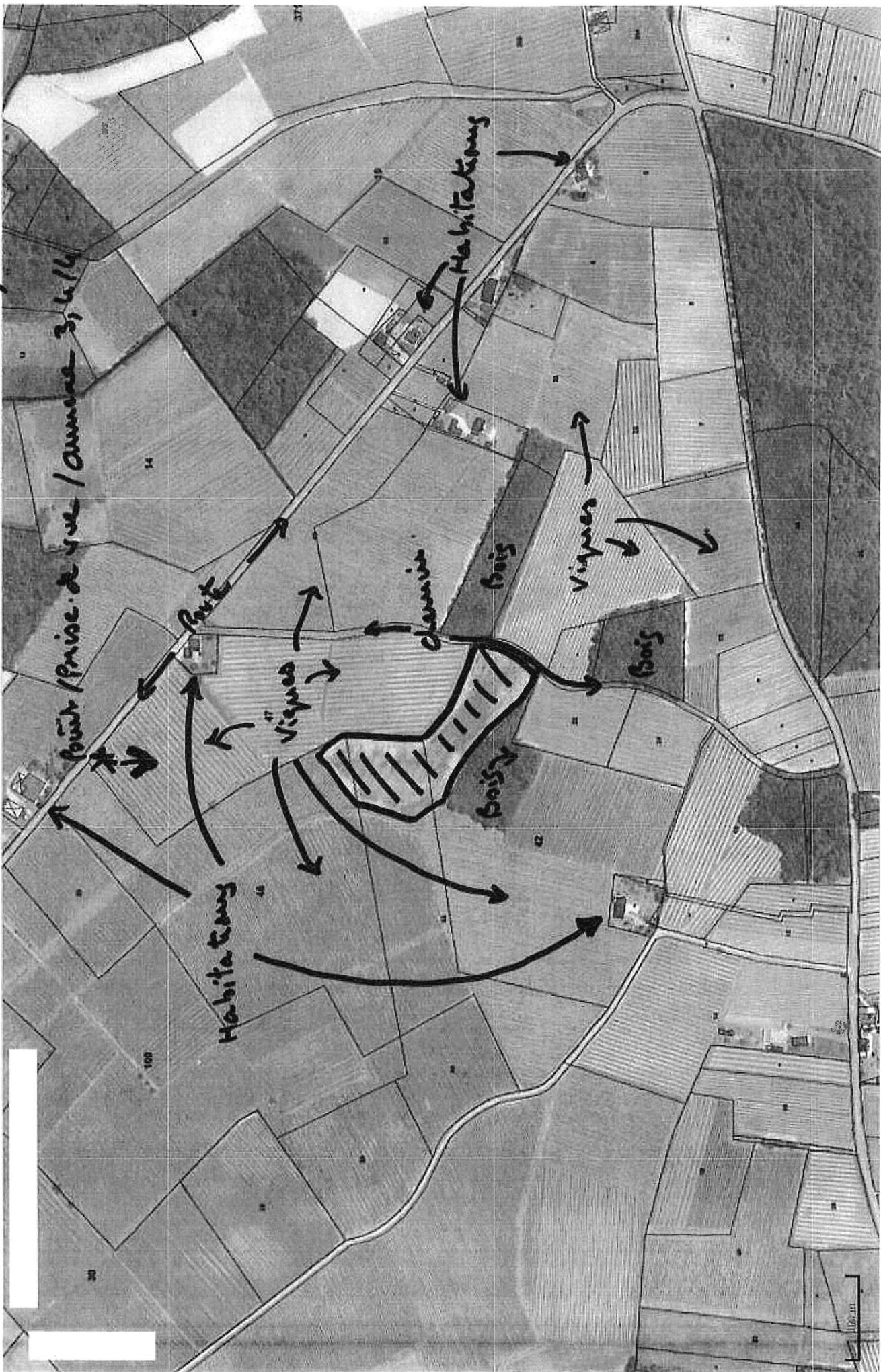
Élévation

Élévation

Élévation

Élévation

Élévation



Compléments à la demande d'examen au cas par cas pour projet de 1^{er} boisement de 4,65 ha à Sauveterre de Guyenne (33) :

(selon la trame fournie par vos soins)

Vos Réf. : 2019-9323 MHLH incomplet

5 - Sensibilité environnementale de la zone d'implantation :

- Enjeux faunistiques, floristiques ; absence d'impact du projet ; investigations de terrain sur la zone du projet et ses alentours :

Le Docob du site Natura 2000 : FR7200692 «Réseau hydrographique du Dropt» ne signale aucun Habitat d'Intérêt Communautaire sur la surface à boiser ; l'habitat indiqué est : « Terre agricole ». La cartographie indique que cette surface serait potentiellement favorable à l'Agrion de Mercure ; par ailleurs les habitats d'espèces signalés à proximité sont le ruisseau lui-même (pour la Loutre et la Cordulie à corps fin) et les grands bois voisins (pour le Lucane Cerf-Volant et le Grand Capricorne).

Une visite de terrain réalisée le 27/11/2019 permet de confirmer l'ensemble des indications ci-dessus ; cette visite avait aussi pour but de vérifier la faisabilité du projet et préciser sa mise en œuvre.

Or, suite à cette visite, il est possible de confirmer que le projet n'aura pas d'impact sur les habitats ou espèces représentant un enjeu pour ce site Natura 2000, sur la surface à boiser ou ses alentours :

En effet, a) la plantation se fera à distance du cours d'eau, conservant ainsi un espace dégagé (= continuité écologique) ; b) la ripisylve associée sera conservée (= continuité écologique, protection des berges et du ruisseau) ; c) l'arrêt de la culture agricole implique la très forte diminution, et plus probablement l'arrêt complet des intrants (fertilisants, désherbants, etc.) (= absence de rejets, amélioration de la qualité du sol et de l'eau) ; d) les grands bois voisins ne sont pas concernés par le projet et n'en subiront aucun impact.

Pour l'ensemble des enjeux identifiés, le projet n'aura donc pas d'impact négatif ; l'arrêt de la culture aura même un effet positif sur le milieu.

6 - Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé :

- Mesures d'évitement ou de réduction :

Au cas où les arbres plantés seraient protégés contre les dégâts d'animaux, par des filets individuels, il sera recommandé de retirer ceux-ci après 3 ou 4 ans (Cf. formulaire).

Il n'y a pas d'autre mesure d'évitement ou réduction à prendre : en effet, le projet n'implique pas d'effets négatifs sur le milieu. Selon les aspects considérés, il serait soit neutre (respect de distance vis-à-vis du ruisseau ; maintien de la ripisylve), soit bénéfique (diminution ou arrêt des intrants, moindre trafic d'engins sur les parcelles).

